



ined
INSTITUT
NATIONAL
D'ÉTUDES
DÉMOGRA
PHIQUES

133,
boulevard
Davout
75980 Paris
Cedex 20
France

www.ined.fr

**Contrat d'objectifs 2011-2015
entre l'Etat
et l'Institut National d'Études Démographiques**

Introduction

Les objectifs du contrat d'objectifs 2011-2015 entre l'Etat et l'Ined s'appuient sur les orientations stratégiques définies pour la même période, avec l'approbation de son conseil scientifique du 10 novembre 2010 et l'accord unanime de son conseil d'administration du 10 décembre 2010. S'ils s'inscrivent en partie dans le prolongement des choix antérieurs, ils tiennent également compte de l'auto-évaluation et du bilan réalisé par l'établissement dans le cadre des évaluations effectuées par l'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) par la section des unités de recherche fin 2009 et par la section des établissements début 2010, des évaluations elles-mêmes, ainsi que des réponses apportées par les unités de recherche et les services de l'Ined. Ils traduisent enfin les préoccupations des tutelles et prolongent les analyses développées au sein des instances de l'Institut.

Les évaluations réalisées par l'AERES ont abouti à des conclusions très positives. Les unités de recherche ont été évaluées A+ sur chacun des critères examinés, permettant à l'Ined de tenir « bien son rang au sein de l'élite de la démographie européenne ». Les indicateurs du précédent contrat montrent effectivement, sur le précédent exercice, le maintien d'un haut niveau de publication et l'accroissement de leur audience internationale, ainsi que l'élévation du taux de publication en anglais, nécessaire à cette progression d'audience. En ce qui concerne l'établissement dans son ensemble, l'AERES note une nette progression pour le quadriennal « sur plusieurs fronts : internationalisation des partenariats de recherche et d'enseignement, organisation de grandes enquêtes innovantes par leurs thèmes et leurs méthodes, impact croissant des publications scientifiques spécialisées, réactivité face à des demandes d'expertises, contributions étayées et plurielles au débat public sur des politiques de population et sur de nombreuses questions de société, activité de diffusion d'informations scientifiques en direction du public profane ».

L'AERES identifie, parmi les points forts de l'INED, sa direction performante, sa forte culture d'établissement, son indépendance et son éthique, son adaptabilité et le développement des formations doctorales, notamment à travers l'école doctorale européenne en démographie ⁽¹⁾. Les engagements du précédent contrat ont en effet été assez largement tenus. Ainsi, parmi les points forts relevés par l'AERES, les partenariats universitaires se sont développés, avec l'intégration de l'Institut parmi les partenaires du projet de Campus Condorcet et l'élaboration du programme de master Economie Théorique et Empirique (ETE) avec l'Université de Paris I, labellisé par l'École d'économie de Paris. Toutefois, le nombre de chercheurs mobilisés dans des enseignements de master, ou celui de chercheurs habilités à diriger des recherches, pourrait encore augmenter. Les partenariats étrangers, et notamment européens, ont eux aussi nettement progressé. Par ailleurs, le plan qualité sur lequel s'était engagé l'Institut a été mis en œuvre, les objectifs en matière d'organisation et de gestion atteints. L'AERES incite cependant l'établissement à mobiliser encore davantage ses conseils, à formaliser ses procédures, à poursuivre le développement de sa comptabilité analytique, la diversification de ses financements et la valorisation de ses recherches. Ces préconisations feront partie des objectifs du présent contrat.

⁽¹⁾ Fondée sur l'initiative de l'association européenne des études de population, soutenue par six universités (Lund, Amsterdam, Barcelone, Groningen, Rome, Rostock) et quatre organismes de recherche européens (INED, NIDI aux Pays-Bas, Institut Max Planck pour la recherche démographique en Allemagne, Institut de démographie de Vienne en Autriche), elle constitue la première année d'un programme de doctorat européen.

Au cours des dernières années, le paysage de la recherche et de l'enseignement supérieur s'est considérablement modifié : création de l'Agence Nationale de la Recherche, lancement des pôles de compétitivité, autonomie des universités, création des Alliances, lancement des programmes d'investissements d'avenir... La stratégie de recherche et de partenariats de l'INED, membre de l'alliance Athéna depuis sa création, doit contribuer à améliorer la collaboration interinstitutionnelle. L'Institut doit continuer à s'insérer harmonieusement dans ce nouveau paysage en poursuivant le développement d'une recherche partenariale d'excellence sur un vaste champ disciplinaire : celui de la démographie, bien sûr, mais plus largement, avec les disciplines connexes qui le composent, celui des sciences de la population. La sélection du projet « individus, populations et sociétés » (iPOPs) présenté par l'Ined et ses partenaires comme laboratoire d'excellence dans la première vague d'appel à projets des Investissements d'avenir soutiendra ce développement.

Par ailleurs, les thématiques traitées par l'INED, qu'il s'agisse de famille et politiques familiales, d'inégalités devant la santé ou la mort, de vieillissement et de politiques de retraites ou de prise en charge de la dépendance, des questions de genre, ou encore de migration et de discrimination, tiennent une place de plus en plus importante dans le débat public. C'est pourquoi l'Institut est régulièrement sollicité pour prendre sa place dans les structures d'expertise sur ces sujets et pour poursuivre sa mission de mise à disposition des résultats de la recherche à destination d'un public élargi.

Sommaire

1.	Soutenir une recherche d'excellence en sciences de la population.....	6
1.1	Trois approches transverses : histoire longue, études de genre, démographie économique	6
1.2	Trois grandes thématiques démographiques : fécondité, famille et logement ; mortalité,santé et vieillissement ; migrations, discrimination, identités	7
1.3	Champ géographique d'analyse : maintenir les recherches sur les pays du Sud et développer celles sur les DOM	8
2.	Intensifier les partenariats universitaires et la mobilité des chercheurs	9
2.1	Contribuer davantage à l'enseignement à travers des partenariats universitaires	9
2.2	Renforcer les synergies entre expertise et recherche	9
2.3	Organiser le recrutement et la mobilité internationale des chercheurs	10
3.	Organiser l'Institut pour répondre aux nouveaux défis de la recherche	11
3.1	Maintenir l'excellent niveau de publication et améliorer la communication externe	11
3.2	Mobiliser d'autres partenaires financiers.....	11
3.3	Créer deux nouveaux pôles de recherche pour fédérer et mettre en évidence les compétences de l'INED	11
3.4	Créer les conditions d'un appui renforcé et plus efficient des services aux unités de recherche	12
4.	Modalités de suivi du contrat	13



1. Soutenir une recherche d'excellence en sciences de la population

Le cadre de référence des recherches de l'INED, validé à l'issue du précédent quadriennal par une note A+ de l'AERES, repose sur une approche intégrée des parcours de vie et de leur contexte, supposant l'analyse, le plus souvent longitudinale, de données individuelles, mises en perspective avec des éléments de contexte social ou économique. Les analyses comparatives internationales, tout comme le développement de l'analyse des politiques publiques et de leurs conséquences, de même que l'analyse des inégalités sociales, de genre et de générations, joueront un rôle central, permettant notamment de mieux articuler encore recherche et expertise. Ces axes de recherche sont également ceux du laboratoire d'excellence iPOPs, engageant l'ensemble de l'INED. Ils se déclinent autour de trois approches transverses et trois thématiques spécifiques sur un champ géographique large.

1.1 Trois approches transverses : histoire longue, études de genre, démographie économique

Ces thématiques ont vocation à être abordées au sein d'unités de recherche spécialisées, mais aussi à être développées en lien avec des thématiques plus génériques comme la santé, le vieillissement, les migrations, la famille, la mobilité.

Les travaux historiques, y compris d'histoire contemporaine, conduits depuis plusieurs décennies à l'INED sont une des façons d'arrimer la démographie aux autres sciences sociales. Les travaux menés dans l'unité « Histoire et populations » cherchent à explorer systématiquement l'apport de l'hybridation entre l'histoire des connaissances et l'histoire des phénomènes démographiques et économiques eux-mêmes, notamment en matière de conditions sanitaires et de protection sociale.

L'enjeu est maintenant la **diffusion élargie de l'approche historique** dans les différentes unités de recherche : notamment histoire du peuplement, conséquences des grandes crises, histoire de la migration.

Les **études de genre** doivent également se diffuser dans les grandes thématiques de recherche à l'INED. A cet égard, l'unité « Démographie, genre et sociétés » développera ses recherches, en lien avec d'autres unités de l'INED, sur **le genre au fil de la vie**.

Le genre est en effet un facteur structurant et structuré par les moments « clés » de la vie humaine (entrée en vie sexuelle, mise en union, accidents de santé, épisodes de chômage, séparation, remise en couple, retraite, etc.), qui peuvent constituer des « transitions critiques », pour l'analyse desquelles la prise en compte des rapports sociaux de sexe est fondamentale. Il est aussi temps, quinze ans après l'enquête ENVEFF (Enquête nationale sur les violences faites aux femmes en France), d'élargir la recherche sur les violences faites aux femmes à celles **des violences fondées sur les rapports de genre** (*gender-based violence*) en construisant une nouvelle enquête incluant les femmes et les hommes, qui approfondira l'étude du rapport des hommes à la violence agie ou subie. Ce nouveau projet examinera les différentes formes de violences dans la sphère familiale (violences conjugales et sur les enfants) et dans l'espace public, mais elle s'intéressera davantage au cadre scolaire et professionnel, ainsi qu'aux conséquences sociales de ces violences et à la vulnérabilité de certaines populations.

Cette enquête répondra, de plus, à une demande des pouvoirs publics nationaux et européens de disposer d'éléments de compréhension de ce phénomène et d'évaluation des politiques publiques.

Au cours des dernières années, à l'INED, la place des recherches relevant de la **démographie économique** s'est accrue. Comme le souligne l'AERES, il importe de poursuivre les efforts entrepris de manière à accroître leur visibilité dans les débats scientifiques et dans le débat public. Le développement de la démographie économique, notamment à travers le développement de nouveaux partenariats de recherche, est à cet égard indispensable et sera soutenu par les projets retenus dans les investissements d'avenir. Une chaire d'excellence sera ainsi créée en partenariat avec l'université Paris I dans le cadre du laboratoire d'excellence iPOPs.

L'unité de démographie économique est par ailleurs partenaire du laboratoire d'excellence OSE (Oser la Science Économique) de l'École d'économie de Paris. Les analyses sur les **décisions au sein des couples et des familles** et **l'insertion économique des migrants** seront développées et approfondies. Deux thèmes nouveaux seront abordés lors des prochaines années : **l'effet de la crise sur les inégalités** économiques et sociales, notamment entre générations et entre hommes et femmes, et **l'évaluation des effets des politiques sociales sur les comportements démographiques et le marché du travail**, en particulier les récentes mesures de politique familiale et les politiques liées au vieillissement (retraite, dépendance).

1.2 Trois grandes thématiques

démographiques : fécondité, famille et logement ; mortalité, santé et vieillissement ; migrations, discrimination, identités

Traditionnellement développées à l'INED, ces grandes thématiques feront chacune l'objet de recherches approfondies ou renouvelées ; elles seront également traitées en lien avec les trois approches transverses.

La **fécondité, la famille et le logement** représentent un axe central de recherche à l'INED depuis sa création. Pour autant, l'INED a renouvelé ses approches en la matière, alors que les structures familiales et les comportements se transformaient, au point de nécessiter le développement de nouveaux concepts d'analyse en termes de réseaux ou **d'entourage**. Les logiques concurrentes sous-jacentes aux comportements ont été mises en évidence, ainsi que le rôle des contraintes institutionnelles et les différences sociales. Au cours du prochain quinquennal, la stabilité de la fécondité en France sera questionnée. Une **approche globale de l'analyse des enjeux contemporains en santé sexuelle et reproductive**, réalisée en partenariat avec l'INSERM et Paris XI au sein d'une équipe de recherche labellisée, resituer les différents événements étudiés au sein du parcours de vie des individus, en les étudiant du point de vue des différents acteurs impliqués, notamment à travers la collecte de données d'enquêtes à la méthodologie renouvelée (femmes, hommes et professionnels de santé). **L'infécondité** en France sera analysée sous ses différentes facettes : infécondité involontaire (délai pour obtenir une grossesse), infécondité médicalisée à travers les traitements médicaux, devenir des couples et enfants concernés, infécondité volontaire ou socialement subie.

Les analyses seront mises en perspective en considérant les expériences d'autres pays du Nord et du Sud. Par ailleurs, les recherches développeront **l'analyse des histoires conjugales des adultes**, qui se complexifient également. Elles s'appuieront en particulier sur la conduite d'une enquête sur la formation des couples, mais aussi sur l'exploitation de l'enquête « Famille et logements » menée par l'INSEE en complément du recensement, ou de la cohorte d'enfants ELFE (Étude Longitudinale Française depuis l'Enfance). Unions successives, épisodes de vie monoparentale, remises en couple, notamment aux âges élevés, recombinaison des familles, ou encore multiples visages du célibat pourront être ainsi explorés. Les **situations et histoires familiales des enfants** suivent cette évolution et seront analysées du point de vue de ceux-ci. Une autre facette de cette complexification passe par les **situations de multi-résidence et les choix de localisation des couples**, analysées notamment à travers la nouvelle enquête famille et logements.

Les recherches sur les populations vulnérables, au-delà de la poursuite des travaux sur les sans abri, se développeront par une analyse de la situation **des mal logés** et du **devenir des enfants placés**, après leur sortie du système de protection, dans une nouvelle perspective de suivi prospectif.

Le thème **mortalité, santé, vieillissement** mérite de nouveaux approfondissements, notamment dans le contexte du vieillissement des populations, et une visibilité renforcée dans l'activité de l'Institut, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, en tirant le meilleur parti de l'interdisciplinarité de ses approches.

Les quatre axes de recherche privilégiés en la matière aborderont les défis majeurs posés par le vieillissement démographique sous des angles et avec des méthodologies variés : **santé, mortalité, autonomie ; vieillissement et relations familiales et intergénérationnelles ; retraite, dépendance et situation économique des personnes vieillissantes ; vieillesse masculine et féminine**. La plupart des projets, en cohérence avec le cadre de référence général, reposeront sur des analyses de parcours de vie, s'intéresseront à la mesure et à l'origine des inégalités et privilégieront les comparaisons internationales tant en Europe que dans les pays du Sud.

Les travaux portant sur **les migrations, les discriminations, les identités** valoriseront principalement les investissements réalisés en termes d'enquêtes lors du précédent quadriennal.

La thématique de la **scolarisation**, à la fois comme moteur des migrations et comme prisme d'analyse des dynamiques d'inégalité (dans les trajectoires des descendants de migrants notamment) focalisera une part importante de l'activité dans ce domaine. Au-delà de l'analyse des migrations elles-mêmes, seront développées les recherches sur **le transnationalisme** et son impact sur les individus et les familles. Les analyses de l'impact des politiques publiques en matière d'immigration, d'intégration et de lutte contre les discriminations seront poursuivies. Des partenariats universitaires seront développés pour contribuer à mettre en place une masse critique de recherche sur **l'économie des migrations** en France. Le questionnement sur **l'identité et les territoires**, l'investissement dans les concepts, les analyses portant sur les **catégories et les classements de l'altérité** seront poursuivis.

Toutes ces recherches nécessitent des outils renouvelés d'analyse, notamment en matière **d'enquêtes statistiques** (enquête « famille et logements », enquête « couples » enquêtes sur la fécondité, enquêtes sur les migrations, enquête sur la fin de vie en France ...) permettant de repérer des situations complexes et évolutives.

Du point de vue des **infrastructures de recherche**, deux grandes **cohortes** spécifiques seront centrales pour alimenter la recherche de l'INED dans le prochain cycle quinquennal : la cohorte d'enfants « **ELFE** », réalisée en partenariat avec l'INSERM et l'établissement français du sang, alliant de manière innovante les méthodologies des sciences de la vie et des sciences sociales ; le projet « **Génération et Genre** », développé en partenariat avec d'autres instituts européens sous l'égide des Nations Unies, qui s'appuie sur une enquête et une base de données contextuelle. Ce projet est à la fin de sa première phase et l'objectif est de valoriser le plus complètement possible ce qui va constituer un socle de données européennes sur les dynamiques familiales. A travers l'infrastructure Progedo (Production et gestion de données pour les sciences humaines et sociales) représenté par le GIS Réseau Quetelet dont l'INED est membre au côté du CNRS, du GENES (Groupe des écoles nationales d'économie et statistiques), de Sciences Po et de l'EHESS, seront soutenues d'autres grandes infrastructures de recherche, tels le CESSDA (*Council of European Social Science Data Archives*) et SHARE (*Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe*).

L'INED sera également utilisateur des micro-données du Centre d'Accès Sécurisé aux Données (CASD), équipement d'excellence porté par le GENES pour le compte de l'INSEE ; il étudiera par ailleurs l'utilité d'apporter à ce centre certaines de ses propres données, si nécessaire dans le cadre d'un partenariat plus formel. Enfin, l'INED poursuivra son investissement dans la méthodologie d'enquête et contribuera à la mise en œuvre de l'**équipement d'excellence DIME-SHS (Données, Infrastructures, Méthodes d'Enquêtes en SHS)**, en participant à une expérimentation de collecte très innovante : la mise en place d'un panel de ménages régulièrement enquêtés sur tablettes numériques avec mise à disposition des chercheurs en sciences sociales.

1.3 Champ géographique d'analyse : maintenir les recherches sur les pays du Sud et développer celles sur les DOM

La perspective comparative implique évidemment en priorité de maintenir et développer une recherche partenariale avec nos collègues **européens et nord-américains**. Au-delà, le champ des analyses et des partenariats concernant les pays du Sud doit être élargi à la mesure de leur importance croissante en termes de géopolitique et de dynamique de la population mondiale. Le champ est vaste, aussi les recherches spécifiques se concentreront sur deux grandes zones géographiques : **l'Asie après la transition démographique, l'Afrique subsaharienne et sa marginalisation**.

L'accent sera mis sur la santé, le vieillissement, les comportements reproductifs et l'éducation. L'investissement dans des **sources de données spécifiques** sera poursuivi, qu'il s'agisse de suivis de population ou d'autres enquêtes.

Dans ce cadre, le partenariat avec l'Université Paris Descartes et l'IRD sera maintenu, via l'UMR « Centre français sur la population et le développement » (CEPED) qui met en œuvre avec l'AIIRD des actions au Sud, pour le Sud et avec le Sud en matière de recherche (organisation et suivi de programmes de recherche), formation (renforcement des capacités), expertise (en appui aux politiques publiques des pays du Sud), valorisation économique (transfert de technologie), information et culture scientifiques (centres de documentation, éditions, expositions, ...). Les missions d'animation de la recherche précédemment assurées par le Bureau d'Appui à la Recherche du CEPED seront reprises au sein de la Direction des relations internationales et des partenariats.

Elles permettront, au sein de réseaux existants (Afrique de l'Ouest) et en cours de création (Maghreb), de soutenir des activités de formation continue, d'appuyer les Universités dans la mise en place de nouveaux cursus (notamment Masters) et de favoriser les synergies entre les différentes équipes.

Enfin, si l'INED n'a pas la capacité de développer des recherches de démographie locale de manière systématique, **la recherche démographique sur les DOM mérite d'être développée** en raison d'enjeux démographiques particuliers touchant la famille, le vieillissement, la migration. Cet engagement est conforme aux orientations de la politique de recherche et d'innovation développée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le cadre de la stratégie pour les territoires d'outre mer (STRATOM) et suscitant des échanges avec les universités concernées. Des sources de données originales ont été développées, en partenariat avec l'INSEE et les collectivités territoriales, sur les personnes originaires des DOM et leurs descendants, sur les transformations de la famille en relation avec le vieillissement et les migrations. Ces infrastructures doivent être valorisées en termes de recherche et complétées autant que de besoin : ainsi l'enquête sur les conditions de la fin de vie, déjà réalisée en métropole, sera expérimentée dans un département, et éventuellement étendue à d'autres.

2. Intensifier les partenariats universitaires et la mobilité des chercheurs

Du point de vue de **l'organisation de la recherche**, les collaborations formalisées doivent être renforcées, en France et à l'international : **intensifier les partenariats universitaires**, repenser le partenariat avec l'INSEE (qui devra être davantage orienté vers la méthodologie et l'analyse démographique, ainsi que vers la mise à disposition par l'INSEE d'échantillons pour certaines enquêtes), organiser le recrutement et la **mobilité internationale des chercheurs** et le soutien à la pratique de l'anglais.

2.1 Contribuer davantage à l'enseignement à travers des partenariats universitaires

En matière de partenariats universitaires, la réalisation du **Campus Condorcet**, qui se déroulera tout au long de la période quinquennale, prendra bien évidemment toute sa place.

Ce projet mobilisera notamment le service de documentation, dans la perspective d'une intégration à un grand équipement documentaire mutualisé préservant la visibilité des thématiques démographiques. Parallèlement, les partenariats scientifiques se renforceront et se structureront sur de grandes thématiques : le vieillissement, le genre, les migrations. Pour certains de ces thèmes, une réflexion sur les modalités formelles des partenariats, dans le campus et au-delà, sera engagée. Une **chaire mixte en démographie économique** devrait être mise en place en 2011 avec l'Université Paris I dans le cadre du laboratoire d'excellence iPOPs.

La consolidation des partenariats ne se limitera pas au futur Campus : les collaborations devront également se renforcer et se formaliser avec **l'Université Paris Descartes**, avec laquelle **une chaire mixte sur les migrations** est envisagée, indicateur privilégié d'un partenariat stratégique approfondi, et avec les universités enseignant et formant à la recherche en démographie (en particulier **Bordeaux et Strasbourg**) que l'INED soutiendrait à travers un développement des contrats doctoraux et postdoctoraux, notamment en utilisant les ressources du laboratoire d'excellence iPOPs. Le fonds d'excellence financé dans le cadre d'iPOPs permettra d'accueillir **davantage de délégations d'enseignants chercheurs** en provenance des universités.

Dans la logique des partenariats de recherche et d'enseignement existants, l'INED s'associera aux deux **PRES** parisiens regroupant ses principaux partenaires : Sorbonne Paris Cité et HESAM (Hautes Etudes-Sorbonne-Arts et Métiers), ainsi qu'aux **initiatives d'excellence** qu'ils soutiennent.

Par ailleurs, les collaborations internationales seront renforcées, particulièrement avec **l'école doctorale européenne en démographie**, et à travers les collaborations, pour les grands projets européens de recherche, avec les **universités et instituts européens de recherche démographique**.

Le **partenariat avec la statistique publique, dont l'INSEE**, sera maintenu en apportant l'expertise de l'INED sur la préparation et l'exploitation de grandes opérations de la statistique publique comme l'enquête « Sans domiciles » renouvelée, l'INED investissant dans la collecte auprès des sans domiciles non francophones et l'expérimentation d'une collecte en zone rurale, les enquêtes associées aux recensements, celles de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du Ministère en charge du travail, de l'emploi et de la santé, etc.

Par ailleurs, l'INED utilisera les nouvelles possibilités qu'a l'INSEE de fournir des échantillons aléatoires pour ses enquêtes ainsi que la possibilité de recourir au centre d'accès sécurisé aux données du GENES. Enfin, les deux instituts poursuivront leurs échanges et réaliseront des travaux complémentaires sur l'analyse de la conjoncture démographique.

2.2 Renforcer les synergies entre expertise et recherche

Un enjeu essentiel pour les années à venir est de poursuivre l'articulation de la recherche fondamentale à **l'expertise ou la réponse à la demande sociale**, dans le champs de compétences que les travaux de recherche de l'Institut lui ont permis de développer, tout en maintenant la prééminence de la mission de recherche de l'INED. Cette articulation s'illustre au stade de la formulation des questions de recherche, avec l'inscription des travaux en référence au cadre politique ou sociétal. Elle s'illustre également lors de la diffusion des résultats, avec une attention accrue à la participation aux instances d'expertises, comme le Haut conseil à la famille dont l'INED est désormais membre, ainsi qu'à la **communication en direction de différents publics** : les décideurs politiques, le monde enseignant et les « porteurs d'enjeux » de la société civile.

Les travaux portant sur la famille et les politiques familiales, les inégalités devant la santé ou la mort, le vieillissement et les politiques de retraites ou de prise en charge de la dépendance, des questions de genre, ou encore de migration et de discrimination, seront particulièrement concernées par cet effort de vulgarisation.

2.3 Organiser le recrutement et la mobilité internationale des chercheurs

Les chercheurs impliqués dans les recherches de l'INED dépassent largement ses forces propres (56 chercheurs en 2011) : associations et partenariats confèrent à l'Institut un large rayonnement, reconnu par l'AERES, en France mais aussi à l'étranger. En 2011, l'INED accueillait ainsi 44 chercheurs associés, 6 post-doctorants et 60 chercheurs invités pour un séjour moyen de 6 semaines.

Afin de l'étendre encore à l'international, les ouvertures de postes de chercheurs, de doctorants et de post-doctorants seront plus largement diffusées au-delà des frontières, notamment à travers le réseau de nos partenaires scientifiques à l'étranger, avec lesquels des conventions d'échange de chercheurs et de doctorants pourront être développées, ou encore via le portail Euraxess, initiative portée par l'*European Research Area*. L'adhésion à la charte européenne du chercheur et au code de conduite pour son recrutement sera aussi un signal fort pour les partenaires européens et associés. Les séjours de plusieurs mois de chercheurs juniors et seniors à l'étranger seront encouragés, valorisés dans leur évaluation et si possible soutenus financièrement.

La pratique de l'anglais et la publication en anglais, indispensables au développement des partenariats internationaux, seront également soutenues par des formations adaptées ainsi que la mise à disposition de moyens internes et externes de traduction ou de révision linguistique. L'ensemble de ces dispositifs pourront également faire l'objet de mutualisations, dans le cadre notamment des partenariats avec les PRES.

3. Organiser l'Institut pour répondre aux nouveaux défis de la recherche

3.1 Maintenir l'excellent niveau de publication et améliorer la communication externe

La **valorisation** des recherches de l'INED auprès de l'ensemble des publics sera un axe fort de l'Institut pour les prochaines années. Elle passera par la poursuite d'un fort soutien à la communication et la **publication dans les revues de haut niveau**, notamment à l'international, en assurant si nécessaire le support de services de traduction ou d'édition en langue étrangère. Elle passera aussi par le développement des synergies entre recherche et **expertise**, notamment à travers une large diffusion des résultats de recherche sur des supports adaptés au monde institutionnel et des entreprises.

Une réorganisation, une mise en cohérence et un développement de la **communication externe**, notamment auprès des acteurs institutionnels et de la presse, mais aussi du grand public, sera ainsi engagée ; une lettre d'information électronique développant des informations thématiques et institutionnelles remplacera les fiches d'actualité, de bonne qualité mais qui ne se différencient pas assez du bulletin « Population et Sociétés ». Pour assurer cette mise en cohérence et ce développement, l'INED devra pouvoir recruter un spécialiste de la communication qui pourrait prendre la tête d'un service dédié.

Les éditions de l'INED feront également l'objet d'une attention soutenue afin de développer leur lectorat, notamment à travers une collaboration ou des co-éditions avec un ou plusieurs partenaires privés.

3.2 Mobiliser d'autres partenaires financiers

La volonté de renforcer le rôle de l'INED dans l'accueil doctoral et post-doctoral en sciences de la population, conformément aux recommandations de l'AERES, par l'augmentation du nombre de contrats de recherche accordés, de même que la difficulté prévisible à mobiliser davantage les partenaires publics pour financer les collectes de données - dont le coût sera renchéri par le développement des opérations de collecte prospectives ainsi que par la transformation du partenariat avec l'INSEE - rendent nécessaire la

mobilisation financière de nouveaux acteurs du monde économique, dans le strict respect de la déontologie de la recherche publique, et en étroite collaboration avec les chercheurs responsables de grands projets.

Pour cela, l'INED s'attachera à recruter un spécialiste de ces questions et/ou de contracter avec des spécialistes de la levée de fonds conformément au projet du Labex iPOPs.

L'institut veillera cependant à maintenir un équilibre soutenable des financements entre subventions pour charge de services publics et ressources propres.

3.3 Créer deux nouveaux pôles de recherche pour fédérer et mettre en évidence les compétences de l'INED

Le caractère collectif de la recherche à l'INED doit encore être renforcé, tout comme sa visibilité sur certains sujets. Les pôles méthodologiques existants sur l'analyse biographique et les recherches au Sud ont fait la preuve qu'ils étaient de bons instruments pour fédérer les chercheurs travaillant sur des sujets voisins, valoriser leurs productions et soutenir le développement de collaborations externes.

C'est dans cet esprit que seront créés **deux pôles de recherche supplémentaires**, structures transversales à vocation d'échange méthodologique et d'animation de séminaires, de discussions entre chercheurs.

Le premier, en cours de constitution, sera consacré aux différentes facettes du **vieillesse**, ce qui permettrait en outre de renforcer la visibilité du grand nombre de recherches consacrées à ce thème à l'INED.

Le second élargirait la réflexion sur les **comparaisons internationales**, après l'achèvement des grands projets traités par l'unité de recherche éponyme. Ce pôle pourrait fédérer l'ensemble plus vaste des chercheurs INED impliqués dans des études comparatives.

3.4 Créer les conditions d'un appui renforcé et plus efficient des services aux unités de recherche

Pour soutenir le développement de projets de recherche partenariaux et assurer leur financement, l'INED fera évoluer l'actuelle direction chargée des relations internationales en étendant ses missions à l'appui technique aux projets partenariaux de recherche en France, ainsi qu'aux actions de support aux partenariats institutionnels (Campus Condorcet, PRES...). Sera ainsi créée une **direction des relations internationales et des partenariats**, dont la synergie avec le secrétariat général sera renforcée.

Une **gouvernance partenariale** sera mise en place dans le cadre du **laboratoire d'excellence iPOPs** conformément au projet présenté lors de la sélection : elle comprendra un comité des partenaires, un conseil scientifique et un comité de sélection pour les bénéficiaires du fonds d'excellence. Ces structures seront distinctes, mais articulées avec les instances de l'INED et celles des initiatives d'excellence auxquelles l'INED sera associé. Cette gouvernance devrait être l'occasion de renforcer le rôle des conseils, comme le préconise l'AERES. Un recrutement sera effectué afin de faciliter l'administration d'iPOPs, en recherchant la plus grande fluidité possible avec les services de l'INED.

Le fort développement des ressources propres, en particulier depuis la création de l'unité mixte ELFE, nécessite de veiller à **maintenir l'équilibre des financements** et des recrutements, à être attentif aux conditions d'emploi et de fins de contrats des personnels recrutés sur ressources propres. Il est nécessaire de conférer à cette croissance une stabilité suffisante au regard des charges administratives supplémentaires qu'elle implique. L'engagement éventuel dans de nouveaux projets conséquents sera évalué prudemment, à l'aune de ce critère. Les services de support et d'appui à la recherche sont déjà mutualisés à l'INED ; il n'y a donc guère de possibilités de dégager de nouvelles ressources par ce biais.

En revanche, un programme de **modernisation des systèmes d'information** de gestion sera défini et mis en place afin d'alléger, à travers une mise en cohérence des systèmes existants, les charges administratives des unités de recherche et les tensions pesant sur les services support.

Une réflexion globale sur le fonctionnement des services administratifs et d'appui à la recherche sera menée pour **améliorer les collaborations et les procédures**, optimiser le suivi des projets de recherche,

optimiser la gestion des ressources humaines et la prévention individualisée des aléas de carrière et des risques professionnels, accorder une attention accrue à la gestion des risques juridiques, développer le contrôle interne, mieux évaluer les coûts de gestion et maintenir la plus grande transparence sur l'utilisation des moyens accordés sur contrats et conventions de recherche, notamment en développant encore la comptabilité analytique par projet et en **mettant progressivement en place une comptabilité des projets en coûts complets**. Même si l'on peut attendre d'une organisation plus performante un allègement des tensions sur les services, des moyens supplémentaires, financés par les ressources externes des grands projets d'infrastructures, devront être dégagés.

L'insertion dans le campus Condorcet nécessitera la **revente du siège social** de l'INED au cours des prochaines années. Dans cette perspective, l'Institut veillera à ne pas déprécier son patrimoine immobilier, sans y consacrer de moyens disproportionnés. Il est toutefois nécessaire que la rénovation de la climatisation soit menée à bien avant cette transaction.

L'effort de **recrutement** de l'INED portera pour la recherche, sur le financement d'une chaire mixte, de délégations supplémentaires et de contrats doctoraux et postdoctoraux permettant de doubler la capacité de formation conformément au projet iPOPs. Ces objectifs n'épuisent pas les besoins de l'INED qui souhaite renforcer ses services administratifs et d'appui à la recherche, en lien et pour partie avec les ressources des nouveaux projets. Pour les services support, l'INED cherchera en priorité à financer un poste de chef de service de la communication externe et, après une étape d'expérimentation réalisée avec un contractant externe, celui d'un ingénieur chargé du *fundraising* qui sera rattaché à la future direction des relations internationales et des partenariats, à travers le financement d'iPOPs.

En tout état de cause, un **travail collectif sera mené sur la gestion prévisionnelle à moyen terme de l'emploi et des carrières**, afin de dégager les perspectives d'un « développement humain durable » et partagé pour l'Institut, au terme du présent contrat et au-delà de l'échéance décennale des investissements d'avenir.

Une articulation de la réflexion avec celle que mènera l'alliance Athéna en matière de prospective de l'emploi scientifique en SHS sera engagée.

4. Modalités de suivi du contrat

Le présent contrat contient une liste d'indicateurs et de jalons, illustrant les principaux objectifs et qui seront renseignés annuellement et complétés par une description méthodologique des sources d'information et des modalités de calcul.

Chaque année, un rapport de suivi du contrat sera présenté au conseil d'administration de mi-année. Outre le tableau de suivi des indicateurs et jalons, le rapport s'attachera à présenter un commentaire qualitatif de l'avancement du contrat en clarifiant l'interprétation des indicateurs, et en signalant les limites éventuelles des résultats chiffrés.

Le laboratoire d'excellence iPOPs, ainsi que les autres investissements d'avenir auxquels l'INED est associé, sont soumis à une périodicité et des modalités spécifiques de suivi. Néanmoins le rapport annuel de suivi du contrat comportera également des informations spécifiques et un point d'information régulier sur l'avancement de ces projets et leur impact sur les autres activités de l'INED.

Indicateurs du contrat d'objectifs entre l'Etat et l'Ined pour la période 2011-2015

La liste des indicateurs suit le plan du contrat.

Leur numérotation est continue sur l'ensemble des tableaux.

Les indicateurs peuvent être de deux types :

IR = **indicateur de résultat**, permettant de suivre la progression des performances de l'INED (avec flèche ascendante ou descendante pour le sens de l'évolution souhaitée) ;

is = **indicateur de suivi**, attestant que l'INED remplit ses missions.

1. – SOUTENIR UNE RECHERCHE D'EXCELLENCE EN SCIENCES DE LA POPULATION

N°	Intitulé et nature des indicateurs		2010	2011	2012	2013	2014	2015	cible
1	Part de l'effort financier réalisé dans les domaines prioritaires (en % du budget exécuté alloué aux projets)	IR	90,3%						80% minimum ↗
2	Part de budget consacré aux infrastructures de données pour la recherche ¹	is							
	- dont part du budget consacré à la cohorte Elfe								
	- dont part du budget consacré aux autres infrastructures de données								
3	Renouvellement des projets-phares (% de projets ayant moins de 4 ans) ²	IR	71%						66% ↗
4	Nombre de projets européens en cours / dont projets coordonnés par l'Ined ²	is							
	- au titre des agences internationales								
	- au titre des agences européennes (y compris PCRDT)		9 / 3						
	- au titre des agences françaises								

¹ Moyenne glissante sur 4 ans

2. – INTENSIFIER LES PARTENARIATS UNIVERSITAIRES ET LA MOBILITE DES CHERCHEURS

2.1. – Contribuer davantage à l'enseignement à travers des partenariats universitaires

N°	Intitulé et nature des indicateurs		2010	2011	2012	2013	2014	2015	cible
5	Proportion de chercheurs ou ingénieurs INED mobilisés dans des enseignements de master français ou étrangers	IR	41%						50% minimum ↗
6	Proportion de chercheurs INED habilités à diriger des thèses	IR	22%						28% ↗
7	Nombre de doctorants accueillis à l'Ined avec un financement dédié	is							
8	Nombre d'universitaires français mobilisés dans des projets financés par l'INED	is	33 ²						

2.2. – Renforcer les synergies entre expertise et recherche

N°	Intitulé et nature des indicateurs		2010	2011	2012	2013	2014	2015
9	Nombre d'instances extérieures à l'INED où siègent des chercheurs ou ITA :	is	211 ³					
	- dont instances administratives : conseil d'administration, haut conseil, haute autorité...		28 ³					
	- dont instances scientifiques : conseil scientifique, comité d'experts, commission d'évaluation, comité de rédaction, conseil d'association internationale...		183 ³					

2.3. – Organiser le recrutement et la mobilité internationale des chercheurs

N°	Intitulé et nature des indicateurs		2010	2011	2012	2013	2014	2015	cible
10	Nombre de chercheurs étrangers mobilisés dans des projets financés par l'INED	IR	150 ³						165 ↗
11	Nombre de chercheurs Ined en séjour de longue durée à l'étranger (séjour de plus d'un mois)	is							
	- durée inférieure à 6 mois								
	- durée supérieure à 6 mois								

² Chiffre provisoire

3. – ORGANISER L'INSTITUT POUR REpondre AUX NOUVEAUX DEFIS DE LA RECHERCHE

3.1. — Maintenir l'excellent niveau de publication et améliorer la communication externe

n°	Intitulé et nature de l'indicateur		2010	2011	2012	2013	2014	2015	cible
12	Nombre moyen d'articles publiés dans des revues à comité de lecture (référéncées par l'établissement et la commission d'évaluation) par chercheur INED ou associé ³	IR	1,0 ⁴						1,3
13	Nombre moyen d'articles référéncés dans Web of Science (Thomson Scientific) par chercheur INED ⁴	IR	1,3 ⁵						1,3
14	Part des publications (articles, chapitres, ouvrages) en langue étrangère (en %) ⁴	IR	40%						40%
	- dont publications en anglais		39%						
15	Part des publications (articles, chapitres, ouvrages) co-signées avec des chercheurs étrangers (avec au moins un titulaire INED) ⁴	IR	nd ⁵						15%
16	Nombre de citations des travaux de l'INED dans un panel de médias français (base Argus)	is	4650						
17	Nombre moyen de connexions journalières au site web	is							
18	Nombre d'abonnés à la lettre d'actualité	is							
19)	Délai de mise à disposition aux principaux utilisateurs des fichiers issus des grandes enquêtes	IR	≤ 6 mois						< 6 mois
20	Nombre de consultations des enquêtes en ligne ⁶	is							

3.4. — Créer les conditions d'un appui renforcé et plus efficient des services aux unités de recherche

n°	Intitulé et nature des indicateurs		2010	2011	2012	2013	2014	2015	cible
21	Taux d'exécution du budget voté hors Elfe	IR							96% ↗
22)	Ratio des frais de fonctionnement sur l'ensemble du budget de l'établissement	is	38,3%						
23	Part des ressources propres dans le budget total de l'INED (hors projet Elfe)	is	24,4%						
	- avec projet Elfe		40,9%						
24	Nombre de jours de formation par agent	is							
25	Montant du budget exécuté / Nombre d'ETPT dédiés à la fonction finances	is							
26	Nombre de pièces de dépenses et de recettes / Nombre d'ETPT consolidés dédiés à la fonction ordonnateur	is							
27	Nombre de personnes physiques gérées / Nombre d'ETPT dédiés à la fonction GRH	is							

³ Moyenne glissante sur 4 ans

⁴ Chiffre provisoire

⁵ Non disponible

⁶ Par la communauté scientifique au sens large

JALONS A PRESENTER DANS LE RAPPORT ANNUEL DE SUIVI

indiquant simplement qu'une opération a été réalisée

Paragraphe du contrat	Intitulé des indicateurs	Année
2.1.	Accueil de chercheurs sur des chaires-mixtes	
2.1.	Adhésion de l'INED aux PRES Sorbonne Paris Cité et HESAM	
2.1.	Participation au Campus Condorcet	
2.3.	Adhésion de l'Ined à la Charte européenne du chercheur	
3.1.	Création d'une structure de communication	
3.2.	Mise en place d'une prestation de support au fundraising	
3.3.	Création de pôles de recherche	
3.4.	Modernisation du système d'information ⁷	

⁷ Mise en cohérence des systèmes existants, amélioration des collaborations et des procédures, gestion de l'ensemble des personnes accueillies à l'Ined sans le SIRH, conception de tableaux de bord, ...

Fait à Paris, le 09 MARS 2012

Le ministre de
l'enseignement supérieur
et de la recherche



Laurent Wauquiez

La ministre des solidarités
et de la cohésion sociale



Roselyne Bachelot-Narquin

La présidente du conseil
d'administration de l'INED



Danièle Hervieu-Léger

La directrice de l'INED



Chantal Cases

